



Prix Stratégie Bim et Data - SOCOTEC

PRIX DÉCERNÉS :

- Échelon national : La Pyramide de Vermeil
- Échelon régional : La Pyramide d'Argent

PRÉAMBULE :

En décernant le « prix Stratégie Bim et Data », Socotec souhaite valoriser les démarches engagées des promoteurs de la FPI en matière de transition digitale au service **de l'intégrité et de la performance des actifs immobiliers.**

Le BIM commence à se développer largement chez les promoteurs sur les phases de conception avec une promesse d'amélioration continue sur les délais, la qualité et la maîtrise des risques associées à la phase de réalisation. Par ailleurs, les enjeux liés à la phase d'exploitation sont moins développés même si de plus en plus de promoteurs se soucient de livrer des maquettes numériques de conception aux exploitants de plus en plus exhaustive tant sur le plan de la complétude des données que de leurs fiabilités, avec à terme le DOE numérique et l'alimentation du carnet numérique du bâtiment.

Cependant le développement du BIM dans le secteur de la construction et de l'immobilier ne doit pas se limiter uniquement à l'amélioration continue de la performance technique de la construction mais doit participer aussi globalement à la performance financière, organisationnelle, commerciale et sociétale du promoteur.

L'exploitation des données issues des maquettes doivent alimenter la performance globale de notre industrie et permettre à moyen terme en capitalisant sur ces datas, de baisser in fine les coûts de la construction en France.

CRITÈRES MINIMUM

Le prix s'adresse à toutes opérations de logement, tertiaire et logistique portées par un promoteur pour le compte de bailleurs, investisseurs privés et particuliers.

LES CRITÈRES DE NOTATION :

Lors de délibération du jury, il est recommandé de porter une attention particulière sur les trois thématiques suivantes :

1. Interopérabilité de la maquette numérique : 25 points
2. Fiabilité de la donnée : 25 points
3. Estimation des biens de performance : 50 points

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

1. Interopérabilité de la maquette numérique

Le jury appréciera comment l'opération permet une utilisation aisée des données issues de la maquette numérique, comme par exemple :

- Utilisation des standards ouverts (IFC, BCF...)
- Utilisation de standards industriels (ICMS/ IMPS...)
- Utilisation de systèmes de classifications (Omniclass, uniformat...)
- Interfaçage avec le SI interne ou externe à l'opération
- Compatibilité de la maquette avec des logiciels externes de gestion de patrimoine
- Certifications ou labels (R2S, B4V ...)
- ...

2. Fiabilité de la donnée

Le jury appréciera l'ensemble des actions et mode de preuves permettant une fiabilisation des données issues de la maquette numérique, comme par exemple :

- Critères qualités (chartes, convention, référentiel...)
- Process de vérification qualité
- Certification des données par des tiers
- Identification des écarts et leurs traitements
- Mise à jour des données
- ...

3. Estimation des gains de performance

Le jury appréciera les cas d'usages associés d'utilisation des données visant à l'amélioration des performances financières, organisationnelles, commerciales et sociétales du promoteur, notamment en mettant en valeur le ROI du cas d'usage sur l'opération, comme par exemple :

- % de temps gagnés en gestion de projet
- Gain sur la partie marketing de la commercialisation du programme
- Amélioration de l'estimation du volume de matériaux en réemploi
- Amélioration du prix de cession via une gestion de l'exploitation maintenance optimisée
- ...